

Principes directeurs pour la gestion des déchets et des ressources 2030



Les principes directeurs ci-joints ont été établis conjointement par différentes organisations issues du monde de l'économie, de la branche privée et publique de la gestion des déchets, de la société et des pouvoirs publics dans le cadre du dialogue des ressources.

Les principes donnent un cadre d'orientation pour le développement de la gestion des déchets et des ressources dans notre pays.

Les principes directeurs:

- s'adressent à la politique, à l'économie, aux pouvoirs publics (Confédération, cantons et communes), à la société et à la recherche. Ces principes directeurs sont censés donner aux acteurs une orientation utile en matière de gestion des ressources issues de sources primaires ou secondaires.
- décrivent une possible voie vers une meilleure intégration de la gestion actuelle des déchets dans l'économie des ressources de demain.
- sont censés montrer les lignes directrices aidant les acteurs responsables et conscients de leurs responsabilités à optimiser la gestion des ressources.

Éditeur:

Organisations participantes du dialogue des ressources (l'Office fédéral de l'environnement OFEV, cemsuisse, economiesuisse, l'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton ASGB, la communauté d'intérêt Commerce de détail Suisse CI CDS, la Conférence des chefs des services de la protection de l'environnement CCE (Cercle déchets), l'Organisation Infrastructures communales OIC, l'association asr Recyclage Matériaux Construction Suisse, La fondation PUSCH / WWF Suisse / COSEDEC, Swiss Recycling, l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets ASED. Hôte et organisateur: le canton d'Argovie)